

— Monsieur le juge d'instruction, dit alors le prince Pouckine, j'ai appris tout à l'heure par M. le vicomte d'Arfeuilles l'arrestation du comte Yvan, le fils d'un de mes plus vieux amis, et j'accours... Je ne sais pas ce dont il s'agit... J'ignore de quoi le comte est accusé, mais je viens vous dire, moi, dont vous connaissez la position sociale et la situation officielle, que je réponde d'Yvan Smoiloff corps pour corps, honneur pour honneur, et que je demande de le mettre en liberté provisoire sous ma caution personnelle...

— Et sous la mienne... ajouta le vicomte d'Arfeuilles.

Paul de Gibray fronça les sourcils.

Une expression de notable embarras se peignit sur son visage.

La demande du grand seigneur russe et celle du gentleman parisien le mettaient dans une situation fautive. Il ne voulait point désobliger ses visiteurs, et néanmoins ses convictions persistantes ne lui permettaient pas de leur céder.

— Prince, dit-il, je dois avant tout vous faire connaître quelles sont les charges qui pèsent sur votre compatriote...

— Parlez, monsieur...

— Yvan Smoiloff est accusé d'un double meurtre...

— Un double meurtre ! s'écrièrent à la fois le Russe et le Français.

— Oui, poursuivit le juge d'instruction, et les présomptions de culpabilité ne semblent point laisser place au doute...

— Des présomptions ! répéta le secrétaire d'ambassade, en voyant un faible sourire errer sur les lèvres du comte Yvan. Eh ! monsieur, vous le savez aussi bien que moi, souvent les présomptions, sérieuses en apparence, n'ont aucune valeur en réalité. Si les apparences semblent accuser mon jeune ami, les apparences sont menteuses... Yvan Smoiloff est arrêté pour le crime d'un autre.

— Je l'ai dit à Monsieur, presque dans les mêmes termes... fit le jeune Russe avec le plus grand calme.

— Je vous ai demandé les preuves de votre innocence, répliqua Paul de Gibray ; il ne tenait qu'à vous de me les donner... Vous avez refusé de le faire, vous bornant à des dénégations que rien n'appuyait... Le prince Pouckine intervint.

— Monsieur le juge d'instruction, dit-il, je vous serai reconnaissant si vous voulez bien me mettre au courant de l'affaire, et je me charge de faire comprendre à mon jeune ami que, s'il peut vous donner des éclaircissements, il est de son devoir de ne point hésiter.

Paul de Gibray, seul maître dans son cabinet comme le capitaine sur son navire, aurait eu le droit de refuser d'acquiescer à cette demande.

Il s'en garda bien et s'empressa de raconter brèvement ce que l'instruction savait du double crime commis pendant la nuit du 20 au 21 décembre.

Le prince écouta ce récit avec une stupeur pleine d'épouvante.

— Et, s'écria-t-il ensuite, et c'est le comte Yvan que vous accusez d'avoir assassiné une femme au cimetière du Père-Lachaise et un homme rue Montorgueil.

— Ce n'est pas moi qui accuse, prince, ce sont les faits ! Ce n'est pas moi qui parle, c'est l'évidence ! Le comte Yvan se trouvait au Père-Lachaise, dans le tombeau de la famille Kourawieff, pour un guet-apens, puisqu'il cache le motif qui l'y conduisait...

— Ce motif, il a refusé de vous l'apprendre ?...

— Formellement et à plusieurs reprises...

— Mais c'est de la folie, et je vais...

— Prince... de grâce... interrompit le comte Yvan en tendant vers le diplomate des mains suppliantes, il s'agit d'un secret de famille... songez-y...

— Eh ! cher enfant, en présence de l'accusation formulée contre vous, qu'importe ce secret ?... Vous devez dire la vérité, la vérité toute entière... Une vague ressemblance avec un misérable assassin explique l'erreur des témoins qui déposent contre vous... Pour des yeux prévenus, les apparences vous accusent, il est impossible de le nier... Détruisez ces apparences... Faites la lumière... Permettez-moi de révéler à la justice votre nom véritable, les raisons de votre présence

à Paris, et surtout le motif de votre visite au Père-Lachaise où un crime a été commis... Puis-je parler ?

LI

Le visage du comte Yvan exprimait l'émotion la plus profonde.

Ses yeux étaient humides ; ses mains et ses lèvres tremblaient.

— Puis-je parler ? répéta le secrétaire d'ambassade.

Après un instant de réflexion, le jeune Russe murmura :

— Parlez, prince, puisqu'il le faut... Mais je prierai monsieur le juge d'instruction de permettre qu'aucun subalterne n'entende ce que vous allez dire.

Paul de Gibray fit un geste d'assentiment.

Le greffier et le garde de Paris se retirèrent aussitôt.

— Monsieur, commença le prince Pouckine en s'adressant au magistrat après leur départ, pour justifier à vos yeux mon compatriote, mon ami, que vous avez cru coupable, il suffira de prononcer son nom... Vous comprendrez tout quand vous saurez qu'il ne s'appelle pas seulement Yvan Smoiloff, mais Yvan Smoiloff, comte Kourawieff.

— Le comte Kourawieff !... s'écria Paul de Gibray.

— Oui, monsieur... le dernier de sa race... Dans l'après-midi du 20 décembre, le comte Yvan s'est en effet rendu au Père-Lachaise... Il allait au tombeau de sa famille... Son père, mon vieil ami, m'en avait confié la clef quelque temps avant sa mort, en me faisant promettre que j'irais chaque année y porter une couronne au jour anniversaire de la mort de la comtesse... Cette année le comte Yvan, se trouvant à Paris, m'a demandé cette clef ; il voulait placer lui-même une couronne d'immortelles dans la tombe où jadis a reposé sa mère...

Le jeune Russe avait la tête baissée sur sa poitrine.

Un sanglot s'échappa de ses lèvres et des larmes coulèrent de ses yeux.

Le prince poursuivit :

— La comtesse Kourawieff, je dois vous le dire, est morte assassinée dans les circonstances que vous ignorez peut-être, mais que le vieux comte Kourawieff ne pouvait manquer d'apprendre à son fils...

— Circonstances dont j'ai conservé le souvenir, moi... fit le commissaire aux délégations. A cette époque j'étais déjà commissaire de police.

— Pourquoi, monsieur, m'avoir caché cela ? demanda le juge d'instruction au comte Yvan. Pourquoi cette obstination à vous taire quand, à plusieurs reprises, je vous ai demandé l'explication de votre présence au tombeau Kourawieff ?... Un motif sacré vous y conduisit, et ce motif, joint au nom que vous portez, établissait en votre faveur de grandes présomptions d'innocence... Votre silence, au contraire, constituait à lui seul une charge accablante... Il fallait parler...

— Le comte Yvan croyait devoir se taire, répliqua le diplomate.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il tenait à conserver à Paris le plus strict incognito... Pour des motifs que je vais vous expliquer, la révélation de son vrai nom ne pourrait manquer d'attirer sur lui de très sérieux dangers...

— Des dangers ? répéta Paul de Gibray sans cacher sa surprise.

— Oui, monsieur...

— De quelle nature ?

— De la nature la plus grave... sa vie serait menacée.

— Comment et par qui ?

— Je vais vous le dire... Il y a vingt-trois ans le comte Kourawieff, la comtesse et leur fils, alors tout enfant habitaient à Paris un vaste hôtel de la rue Saint-Dominique...

— Le comte avait pour valet de chambre, depuis peu de temps, un nommé Pierre Lartigues, qu'un

grand seigneur de ses amis lui avait recommandé chaudement.

— Ce Lartigues assassina la comtesse, selon le bruit public afin de lui voler des bijoux représentant une valeur de plusieurs centaines de mille francs, et prit la fuite abandonnant sa jeune femme qui était aussi au service de Mme Kourawieff et qui était à la veille d'être mère.

— Ce misérable ne put être repris ; on le condamna par coutume à la peine de mort...

— L'innocence de sa femme fut prouvée de façon indiscutable. Un acquittement lui rendit la liberté.

— Cette affaire fit à l'époque énormément de bruit et souleva les controverses les plus passionnées...

— Des ennemis du comte osèrent l'accuser un moment d'avoir lui-même tué la comtesse pour devenir veuf et pouvoir se remarier...

— Heureusement les dépositions de la femme, Aimée Joubert de son nom de fille, et les indices fournis par elle, ne laissèrent rien subsister de ces monstrueuses calomnies, et mon vieil ami ne fut point inquiété !...

— Nous connaissons Aimée Joubert, interrompit M. de Gibray, et nous avons la certitude qu'elle est une honnête femme, incapable d'une mauvaise action, à plus forte raison d'un crime.

Le secrétaire d'ambassade continua :

— Le comte Dimitri Kourawieff retrouva plus tard Aimée Joubert dans des circonstances étranges... Il apprit en même temps que Pierre Lartigues n'avait été que l'instrument docile d'un criminel haut placé.

— Le grand seigneur, grâce à la recommandation duquel il était entré chez le comte, éprouvait pour la comtesse une violente passion...

— Repoussé par cette sainte femme avec indignation et mépris, son amour devint de la haine, une de ces haines farouches qui ne reculent devant rien.

— Il paya Pierre Lartigues pour commettre le crime, et il prépara sa fuite, par conséquent son impunité, après le crime commis...

— La justice n'a rien su de tout cela ! ! s'écria le juge d'instruction.

— C'est cependant la vérité... répliqua le prince Pouckine. Les preuves de ces choses inouïes tombèrent aux mains du comte Kourawieff dans des circonstances bizarres, je vous le répète... Ces preuves consistaient en lettres écrites à Lartigues par le grand seigneur... Le comte trouva ces lettres écrites dans le tiroir à secret d'un meuble curieux du XVI^e siècle, acheté par lui en vente publique pendant un voyage qu'il fit à Bruxelles, il y a environ quinze mois.

— L'assassin, poursuivi peut-être pour d'autres crimes, avait caché au fond de ce meuble les lettres précieuses, grâce auxquelles il pouvait espérer un chantage colossal, et n'avait pas réussi à les reprendre.

— Vous comprenez que le retour du comte en Russie fut immédiat.

— Pour la première fois il voyait clair dans le hideux complot ourdi entre deux scélérats, et connaissait le véritable auteur de l'assassinat de sa femme bien aimée.

— Il allait pouvoir la venger et se venger lui-même...

— Le grand seigneur complice, ou plutôt instigateur de Lartigues, était puissant, mais mon vieil ami, qui n'avait confié qu'à son fils Yvan le secret de sa déroute, croyait que, si puissant qu'il fût, la justice saurait l'atteindre...

— Le lendemain de son arrivée à Saint-Petersbourg il alla trouver le chef de la police et lui raconta ce qu'il savait de la comtesse.

— Le chef de la police l'écouta et, après l'avoir écouté, voulut voir les lettres.

— Le comte en avait apporté les copies, mais le personnage auquel il s'adressait demanda la remise des originaux avec une telle insistance que la défiance du comte s'éveilla et qu'il refusa net.

— Il apprit le soir même que le chef de la police était une des créatures du complice de Lartigues, et il le dit à son fils.

— Pauvre Dimitri Kourawieff ! Le lendemain fut trouvé mort dans son lit, et les médecins attribuèrent cette mort foudroyante à la rupture d'un artère.